

Editorial	P. 1
Echo du Ce.R.A.I.C. 10 ans - Bilan et perspectives	P. 2 -3
Infos - A vos agendas	P. 4

N° 10 - avril 2008

asbl Centre Régional d'Action Interculturelle du Centre - 43, rue Dieudonné François à 7100 Trivières
Tél. : 064/23.86.56 - Fax : 064/26.52.53 - E-Mail : ceraic@swing.be

Editorial

L'année 2008, celle du dixième anniversaire du Ce.R.A.I.C., coïncide aussi avec l'année européenne du dialogue interculturel. Le choix de ce thème est tout sauf le fruit du hasard, alors que la diversité culturelle de l'Europe ne cesse de croître. L'élargissement de l'Union européenne, la déréglementation du droit du travail et la mondialisation ont accru le caractère multiculturel du Vieux Continent. Au point que le dialogue interculturel joue désormais un rôle déterminant dans le renforcement de l'identité et de la citoyenneté européenne.

L'Année européenne du dialogue interculturel reconnaît en la diversité culturelle de l'Europe un avantage indéniable pour chacun(e) de ses citoyens, invité à explorer les richesses de notre patrimoine commun et à s'ouvrir aux différentes traditions culturelles. Cette diversité suppose davantage qu'auparavant de veiller à la globalité des offres qui valorisent les différentes langues, religions ou cultures présentes sur le continent. Tous les acteurs sont dès lors concernés par cette priorité à même de rassembler les associations et les organismes publics.

Lors des commissions du 10ème anniversaire, le désir d'une mise en réseau est d'ailleurs ressorti notamment par le constat que plusieurs associations travaillent avec le même public, mais par le biais de créneaux différents.

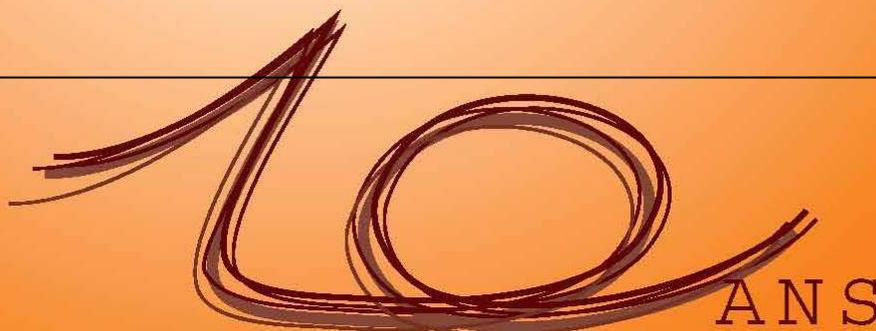
En pratique, il s'agit de recueillir les propositions et de poursuivre les réflexions sur les discriminations subsidiaires pour amener le tissu associatif à relayer les attentes et les besoins émergents.

Le Ce.R.A.I.C. peut jouer un rôle d'information en matière de discrimination auprès du pouvoir politique, et en matière d'insertion, par exemple des offres des centres de validation, vers les associations afin d'assurer la connaissance des acteurs sociaux et leur parfaite orientation.

L'engagement actif de la société civile sera essentiel pour mettre en avant les meilleures pratiques et identifier les besoins en matière de dialogue interculturel. Nous devons continuer notre réflexion entamée en février pour sensibiliser aux avantages de ce dialogue, et aux conditions nécessaires pour le rendre pleinement efficace.

Notre regard sur l'Autre nécessite une approche rigoureuse et professionnelle, intégrée à une finalité plus large de cohésion sociale.

Michel Di Mattia
Président du Ce.R.A.I.C.



Echo du Ce.R.A.I.C.

10 ans - Bilan et perspectives

Le Ce.R.A.I.C. fête cette année ses 10 ans d'existence. Pas question de se reposer sur ses lauriers pour autant. Au contraire, à cette occasion, une matinée de réflexion a été organisée le 20 février dernier.

Ce fut l'occasion dans un premier temps de tirer des bilans mais ensuite, via des ateliers, de dégager des pistes d'actions concrètes pour les années à venir en adéquation avec les attentes et les réalités du terrain et celles du monde politique.

Plusieurs personnalités nous ont fait l'honneur de leur présence et voici en substance la teneur essentielle de leur discours.

Monsieur Jacques Gobert, Bourgmestre de La Louvière, a ouvert la matinée en se réjouissant de la contribution du Ce.R.A.I.C. dans les initiatives menées en faveur de l'intégration



des personnes étrangères ou d'origine étrangère sur son sol ainsi que l'assistance précieuse qui lui est prodiguée. Il s'est ainsi notamment félicité de la collaboration de la Ville et du Ce.R.A.I.C. pour les séances d'accueil destinées aux nouveaux citoyens louviérois.

Monsieur Willy Taminioux, Sénateur Honoraire, a retracé l'histoire du décret du 4 juillet 1996 relatif à



l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère, dont il porte la paternité. Il a souligné que, même si la demande d'asile reste une compétence fédérale, la Wallonie "terre d'accueil" historique a son rôle à jouer dans le processus d'intégration.

L'un des objectifs du décret fut la reconnaissance des centres régionaux dans la durée, par l'obligation d'un agrément et de convergences sous-régionales, d'un subventionnement et

d'un agrément de 5 ans au moins. Et l'intégration, si elle a besoin d'un décret pour s'assurer une existence organique, c'est dans les villes et communes qu'elle s'élabore, se bâtit, s'établit, s'améliore. D'où la nécessité d'arc bouter les projets unissant les pouvoirs publics et le monde associatif. Monsieur Taminioux a clôturé son intervention en remerciant le Ce.R.A.I.C. pour son travail qui au-delà d'une visibilité difficile constitue une œuvre de grande qualité et de profond humanisme : un investissement pour l'avenir.

Monsieur Michel Di Mattia, président du Ce.R.A.I.C. a mis en avant la noblesse du décret qui porte sur la reconnaissance



de chacun et chacune venus d'ailleurs, dans une logique à la fois de garantie du lien et d'égalité réelle des droits. Il a salué la stabilité et l'investissement de l'équipe non sans rappeler l'évolution quantitative du personnel (de 3 à 23 personnes). Il est revenu sur la méthodologie du travail du Ce.R.A.I.C. durant ces 10 années. Il a abordé l'évolution des actions ainsi que les 4 axes de travail développés par le Ce.R.A.I.C. (le socio pédagogique, le secteur social, le psychosocial et l'accompagnements des associations), l'évolution des populations migrantes, l'écoute du terrain et le travail en partenariat.

Pour Monsieur Di Mattia, il s'agira demain d'être à l'écoute de chacune des communautés et surtout de s'assurer que chacune se sente réellement entendue.

Monsieur Alain Jacobeus,



Conseiller au Cabinet du Ministre Donfut, Ministre wallon de la Santé, de l'Action Sociale et de l'Egalité des Chances, a pris la parole. Il a trouvé que cette matinée de réflexion tombait à point nommé dans le contexte de l'année 2008, année européenne du dialogue interculturel.

Il a ajouté : "c'est la raison pour laquelle, pour faire un pas dans les mesures de discriminations positives, nous avons invité les 7 Centres Régionaux d'Intégration à définir "des Plans Locaux d'Intégration" avec leurs partenaires tant le monde associatif que les responsables publics que sont la Région, la Province, mais aussi les villes et communes concernées."

Il a été demandé à chaque CRI, de définir ses objectifs, ses actions, de coordonner avec les autres, d'intégrer leur place dans le cadre d'un travail de réseau à constituer et de partenariats à conclure. Ces plans devront refléter et mettre en évidence les besoins spécifiques émergents à rencontrer, pour chaque sous région concernée, ainsi que les pistes de résolution, et ce, en concertation, en partenariat, selon les principes de la démocratie participative. Monsieur Jacobéus est persuadé que la réflexion en alimentera d'autres et permettra de contribuer à la nécessaire actualisation du décret de 1996 et permettra la définition d'une véritable politique ciblée, crédible en matière d'intégration, domaine qui nous concerne tous.



Françoise Rondeau, Directrice du Ce.R.A.I.C. a ensuite présenté les ateliers. Ils ont été organisés autour de trois thèmes définis avec nos partenaires. Elle a cependant précisé que ces thèmes ne représentent pas tous les axes de travail du Ce.R.A.I.C.

L'atelier " Association " : Comment les associations contribuent-elles à l'intégration des personnes étrangères ?

Françoise Rondeau, Directrice du Ce.R.A.I.C. a présenté le rapport d'analyse de la vie associative de la Région du Centre. Ce rapport contient le profil, les besoins, les attentes des associations des immigrés, ainsi que des associations qui accueillent ce public au travers de différentes activités (formation, animation ...)

30 associations ont été ciblées pour réaliser cette analyse. 17 ont participé à l'enquête : 4 associations italiennes, 4 associations turques et 9 associations subsahariennes.

Des associations d'autre type ont été rencontrées : celles qui sont en contact avec un public d'origine étrangère (Lire et Ecrire, Ecole d'alphabétisation de la ligue des familles, Vie féminine, Maison de la laïcité, Symbiose).

L'atelier " ISP " : Quels sont les dispositifs pour favoriser l'intégration professionnelle ?

Monsieur André Lejeune, Coordinateur du Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation de la Région du Centre, a donné une information générale sur les dispositifs existant en matière d'insertion socioprofessionnelle. Il a présenté la commission sous-régionale de coordination (CSRC), de même que le dispositif intégré d'insertion socioprofessionnelle (DIISP). La finalité du DIISP est l'accès à un emploi durable et de qualité pour le bénéficiaire.

Monsieur Lejeune a présenté les rôles et missions du FOREM Conseil, de la CCR, de la CCSR et des divers opérateurs.

Monsieur Roberto Parrillo, Responsable général SCS Transport Communication, a contribué à cet atelier avec son témoignage sur les discriminations liées au marché de l'emploi et avec la possibilité de la réinsertion en exploitant le créneau des emplois vacants. Il s'est attardé en particulier sur le secteur du transport et de la logistique comme une possibilité favorisant l'intégration professionnelle.

L'atelier " Psychosocial " : Offre-t-on un service global qui intègre la spécificité des personnes étrangères ?

Une des réalités dans le travail psychosocial est la confrontation aux différences ethniques, culturelles y compris le handicap.

La réflexion de Monsieur Debelle, Coordinateur du Relais Social, est basée sur la pratique d'un travail social de réseau. Sa réflexion s'est voulue neutre et interpellante autour de 6 approches :

1. Qu'est-ce que "étranger" pour nous tous ?
2. Quelle évolution historique du cadre politique a conditionné nos pratiques ?
3. Quel support scientifique avons-nous pour mieux connaître les "spécificités des étrangers" ?
4. Quelle est la place de l'étranger dans l'action du Relais Social au regard de la politique wallonne de cohésion sociale?
5. Comment s'organisent les services de notre réseau pour venir en aide aux étrangers ?
6. L'hypothèse de l'avocat du diable mettant en lumière que c'est à l'étranger



L'ensemble du personnel du Ce.R.A.I.C. tient à remercier chacun des participants à cette journée du 20 février pour l'intérêt manifesté par sa présence et pour la cordialité et la richesse des débats, ce qui a permis de définir des pistes d'actions pour l'avenir.

de s'intégrer aux spécificités de la globalité de nos services. (ne surtout pas y déceler un propos déplacé de sa part mais une volonté d'alimenter le débat d'évoquer "les freins invisibles à la politique d'intégration")

Pistes d'actions et propositions issues des ateliers de réflexion

Les ateliers de réflexion ont permis de déboucher sur diverses pistes d'actions. Parmi ces dernières, quelques propositions d'actions rentrant dans le Plan Local d'Intégration (demandé par le Ministre de Tutelle des CRI) ont été retenues par le Ce.R.A.I.C. à l'issue de la matinée. Celles-ci sont déclinées ci-après en respectant la découpe des 3 ateliers.

L'atelier " Association "

Dans l'immédiat le Ce.R.A.I.C. peut s'atteler à traiter des points tels que :

- 1) Comment faire savoir au monde politique que les thèmes subsidiaires ne sont pas adaptés aux associations issues de l'immigration, que la gestion administrative des subsides engendre une lourdeur difficilement supportable pour les petites asbl ?
- 2) Comment amener les associations à s'associer pour élaborer ensemble des projets ?
- 3) Veiller à les impliquer dans nos activités.

Pour rappel, 2008 est l'année du dialogue interculturel et c'est un thème qui permettrait de rassembler les associations. De plus la discrimination est un axe subsidiaire.

L'atelier " ISP "

Le Ce.R.A.I.C. peut intégrer l'axe de discrimination avec les associations et faire remonter vers le pouvoir politique que la notion de diversité tend à disparaître des associations, mais aussi des organismes publics. Cela a pour résultat que les demandes sont mal orientées par manque de connaissance de la part des acteurs sociaux. Le Ce.R.A.I.C. peut aussi informer le public, mais aussi les associations de l'existence des centres de validation.

L'atelier " psychosocial "

Dans cet atelier, les discussions se sont focalisées sur l'importance d'une

collaboration.

Le désir d'une mise en réseau est ressorti des débats parce que différentes associations travaillent avec le même public, mais via des créneaux différents.

Deux propositions peuvent être envisagées :

- 1) Installer un groupe de réflexion soit en interne, soit en réinvitant les gens présents dans cet atelier (discussion autour des spécificités du public étranger). Ceux-ci ont exprimé leur désir d'avoir un lieu pour se retrouver, au-delà d'une simple présentation des différents organismes (essayer doucement de faire émerger un réseau).
- 2) Proposer une formation au Relais Social à laquelle d'autres vont peut-être

Infos - vos agendas...

J'ai 10 ans ... le 17 mai 2008 dEs 11h00

Le Ce.R.A.I.C. continue à fêter ses 10 ans d'existence.

Pour l'occasion, il organise une journée festive

11h00 - Ouverture des stands

Dégustations culinaires - artisanats - présentations d'associations

Avec la participation d'associations turques, italiennes, algériennes, subsahariennes et polonaises

12h - Partie protocolaire

14h00 à 16h30 - Petites animations musicales (musique du monde)

17h00 - Barbecue

Lieu : Dans le parc de l'ancienne maison communale de Trivière

Avec le soutien de la RW, la DGAC, la province de Hainaut, la Ville de La Louvière

Invitation cordiale à tous

Pour tout renseignement : Monsieur Jean-François Delière et Monsieur Rachid Talbi - 064/23.86.56

Tous Semblables, Tous Uniques - coordonné par le Ce.R.A.I.C.

Avec le soutien du FIPI

Pour tout renseignement : Madame Pina Lattuca, coordinatrice du Ce.R.A.I.C. - 064/23.86.51

Tous en scène... Les élèves de Madame Marjorie et Madame Véronique de l'école libre de Bois-du-Luc, les personnes handicapées de l'asbl "Les Godets" et l'animatrice-théâtre de la DGAC, Vera Bertinchamps, présentent leur création théâtrale.

"Le Bastringue"

Le jeudi 8 mai à 14h

à la salle Adamo de Bois-du-Luc

Invitation cordiale à tous - Entrée gratuite

A l'occasion de la Fancy-fair de l'école fondamentale communale de Piéton, venez assister à la mise en valeur du projet

"Le respect de la différence"

Le samedi 24 mai

rue de la résistance à Piéton

Invitation cordiale à tous

Présentation du projet de l'école libre de Houdeng-Aimeries sur le thème

"La précarité sociale"

Date à définir

Invitation cordiale à tous

Le Monde de l'ASBL - 1er module de formations

Le Ce.R.A.I.C. apporte des réponses concrètes aux attentes formulées par les associations en proposant un module de formations

"Le monde de l'asbl"

Les prochaines séances:

Le bénévolat - mardi 6 mai de 18h à 21h

L'ASBL d'économie sociale - mardi 3 juin de 18h à 21h

Pour tout renseignement : Monsieur Rachid Talbi - 064/23.86.52 ou Monsieur Jean-François Delière - 064/23.86.58

Fêtes Citoyennes

Le dimanche **25 mai 2008**, la **Commune de Chapelle-Lez-Herlaimont** en partenariat avec Symbiose organise la **fête de la Famille 2008**

Les thèmes : la santé, la famille et l'interculturalité seront abordés lors d'activités de jeux, de grimage, de chasse au trésor, de lecture de contes, des activités sportives et de nombreuses expositions.

Pour tout renseignement : Madame Laurence Meire, Monsieur Kevin Rossion - Symbiose asbl - 064/44.99.94

Le samedi **7 juin 2008** de 14h à 20h, le **Centre "Le Scailmont" à Manage** organise sa **11ème journée interculturelle**.

Journée conviviale, destinée à démontrer au public la richesse des "différences". Stands, dégustations culinaires, prestations folkloriques... Après-midi entièrement gratuite.

Pour tout renseignement : Foyer culturel de Manage asbl - 96, Av de scailmont à 7170 Manage Tél.: 064/54.03.46 - Fax: 064/55.76.83
Courriel : foyer-culturel@manage-commune.be - Site : www.centritudes.be

Le samedi **14 juin 2008** de 11h à 20h, à la maison des sports 34, rue Lacherez à Anderlues, le **PPP (Plan Prévention et Proximité) de la commune d'Anderlues** organise une **fête interculturelle**.

Stands de découverte de la nourriture du monde, de l'artisanat, du folklore et une super tombola - Entrée gratuite.

Pour tout renseignement : Madame Anne Catherine Verduyck - Tél.: 071/54.89.56

Vous êtes sensibles à ce bulletin d'information, vous avez des remarques, des idées à formuler,
contactez nous.

Ce.R.A.I.C., Centre Régional d'Action Interculturelle du Centre - 43, rue Dieudonné François à 7100 Trivières

Tél. : 064/23.86.56 - Fax : 064/26.52.53

E-Mail : ceraic@swing.be - Anne Costa, 064/23.99.63